

APPEL À TÉMOIGNAGES

Refonder le service public d'éducation

Ces 5^{èmes} Rencontres chercheront à interroger le pari, les risques et les promesses d'un système éducatif refondé ... Système éducatif naissant qui ne peut plus être simplement un système scolaire ... Les nouveaux enjeux éducatifs s'avèrent, en effet, plus complexes que ceux qui avaient déterminé les lignes de force et les contours du système de formation fondé sur le découpage scolaire / périscolaire / extrascolaire : le moment est venu d'interroger les missions des institutions concernées.

Pendant ces Rencontres, outre des conférences et des tables rondes, chacune des interrogations exprimées ci-après donnera également lieu à des ateliers au cours desquels seront présentés vos témoignages et les réalisations dont vous auriez connaissance.

Faites parvenir vos propositions au groupe national de pilotage des Rencontres, en remplissant la fiche jointe "présentation d'actions ou expériences".

Vous êtes invités, **à partir des trois interrogations retenues, à présenter des témoignages et des expériences significatives**, couronnées de succès ou non, permettant de mieux cerner concrètement, sur le terrain, *comment la refonte du service public d'éducation pourrait concilier les orientations nationales, celles des collectivités territoriales - compétences partagées obligent – l'action des associations et le rôle des parents.*

Comment parvenez-vous à atténuer les tensions existantes entre les acteurs, à dépasser certaines contradictions ? Quelle volonté concertée de créer de nouveaux cadres de coopération (articulation entre orientations nationales, exigences locales, objectifs respectifs des différents acteurs) constatez-vous sur le terrain ? **De quelles marges de liberté, d'initiatives, de créativité disposez-vous ? Comment en usez-vous ? Le carcan institutionnel est-il un mythe ? Un alibi ? Peut-on s'en affranchir ? Comment ?**

Refonder le service public d'éducation :

1 – Aujourd'hui : Quelles expériences modifient concrètement les architectures éducatives ? Quels leviers pour faire « bouger les lignes » ? Avec quelles conséquences ?

Mercredi après-midi
11 octobre 2006

Thèmes des ateliers envisagés :

At.N°1 : **LOLF** : une mise en œuvre conforme aux principes ? un levier pour refonder le service public ?

At.N°2 : **IUFM** : repenser la formation ? la sensibilisation au Projet éducatif local, une plus value pour l'Institution ?

At.N°3 : **Programme de Réussite Educative** : la veille éducative, un outil au service d'un partenariat renforcé ?

At.N°4 : **Le PEL et l'action publique territoriale** : vers une mise en œuvre des synergies éducatives locales ?

At.N°5 : **Etablissements scolaires** : collège multipolaire et bassin de formation

+

At. N°6 : *thème ouvert en fonction des témoignages proposés*

Les commentaires et les questions ci-dessous visent à vous permettre de vous assurer que votre témoignage illustre cette interrogation, voire tente d'y répondre.

Elu(e) ou fonctionnaire de collectivités territoriales, responsable associatif, parent d'élève, animateur ou enseignant., personnel de direction..., vous êtes des acteurs éducatifs de terrain. Votre échelle d'intervention est celle de l'établissement, du quartier, de la commune, de l'intercommunalité, de l'agglomération, du bassin ou du Pays. Les actions que vous menez, les projets auxquels vous participez ou encore ceux dont vous avez connaissance **questionnent régulièrement les relations que vous entretenez avec le service public d'éducation.**

Comment percevez-vous, au sein des services déconcentrés de l'Etat "éducateur" (Jeunesse, Education nationale, Sports, Culture...) comme avec les collectivités territoriales la mise en œuvre des **objectifs arrêtés au niveau national** ? De quels espaces de liberté, d'initiatives, de créativité disposez-vous, ou vous accordez-vous, pour réaliser vos ambitions, atteindre ces objectifs ? Quand surgissent des contradictions, des tensions, comment réagissez-vous ? Quelles évolutions pouvez-vous observer dans la déclinaison des rôles, des missions et des compétences de chacun des acteurs du service public d'éducation ?

Avez-vous le sentiment que les **interactions** entre les acteurs territoriaux (Etat - collectivités), monde associatif – aboutissent à renforcer la faisabilité des ambitions éducatives affichées ou, au contraire, à la complexifier ?

Acteurs de terrain, **considérez-vous que dans le service public d'éducation tel qu'il est, vous pouvez faire « bouger les lignes »**, prendre des initiatives, engager des projets innovants pour assurer la réussite de tous les enfants, en faire des citoyens ? Eprenez-vous des difficultés à faire reconnaître vos démarches territoriales originales ? Où situez-vous les résistances, les conservatismes ? Quelles en sont les causes ?

A partir de l'expérience que vous présenterez en atelier, il s'agira de privilégier **les objectifs et la problématique**, de **recenser les incertitudes, les questionnements légitimes, les attentes des acteurs de terrain, les réussites et les échecs** avérés des uns et des autres en tentant d'en identifier les causes.

TROIS INTERROGATIONS

2 – *Quel service public d'éducation demain : démocratie participative ? pilotage concerté ? politique contractuelle ? rôle des associations et des familles.*

Les commentaires et les questions ci-dessous visent à vous permettre de vous assurer que votre témoignage illustre cette interrogation, voire tente d'y répondre.

Jeudi matin
12 octobre 2006

Parents, bénévoles militants, élus, professionnels du champ de l'éducation, représentants des services de l'Etat et des collectivités.. force de proposition ou bénéficiaire, vous agissez tous pour défendre l'idée qu'un service public d'éducation refondé revêt un caractère prioritaire et d'urgence.

L'émergence des Projets éducatifs locaux notamment, leur dimension partenariale et transversale pousse l'ensemble des acteurs éducatifs d'un territoire à s'emparer de la question éducative. Elle est de moins en moins du seul ressort de l'Ecole, raison pour laquelle, aujourd'hui, il est fait référence aux communautés éducatives où associations, élus, parents jouent un rôle accru.

En effet, **co-construire, co-piloter de véritables politiques enfance – jeunesse dans une démarche de projet** pose un certain nombre de questions : celle de l'articulation et de la cohérence, pas toujours très claire, entre politiques nationales et politiques contractuelles ; celle, plus polémique, de l'institution Education nationale, considérée parfois comme immobile et hermétique au changement ; enfin, celle d'actualité, portant sur la **formation tout au long de la vie comme vecteur d'émancipation des citoyens.**

Il s'agit donc de réfléchir à la notion de service public d'éducation et à son évolution dans le temps, à partir d'interrogations qui paraissent essentielles : **pourquoi un service public ? Sur la base de quelles valeurs ? Pour quelles missions ? Dans quel périmètre territorial ?**

Dans ce cadre, comment définir le rôle des collectivités locales quand elles mettent en place, par exemple, un Projet éducatif local ? Comment positionner la Mission de service public confiée aux associations agréées en tant qu'associations d'éducation populaire complémentaires de l'enseignement public ? Enfin, si on pense refondation à caractère partenarial, comment peut évoluer la relation à l'utilisateur, au citoyen ?

Les ateliers seront l'occasion de valoriser quelques exemples de contractualisation et les participants tenteront d'explicitier la plus value éventuelle de cette démarche par rapport à une intervention de type injonctif (circulaire – note de service – procédure non négociée). Si plus value il y a, laquelle ? dans quel domaine ?

Thèmes des ateliers envisagés :

At.N°1 : **Régulation et pilotage des politiques éducatives** : quel rôle de l'Etat ? des collectivités territoriales ? co-pilotage ? rôle des associations, des citoyens ?

At.N°2 : **Politiques nationales et politiques contractuelles** : quelle légitimité pour les collectivités territoriales et les associations ?

At.N°3 : **L'organisation actuelle du Ministère de l'Education nationale** : une nécessaire mutation ? pour quel management ?

At.N°4 : Vers des « **Cercles d'éducation et de formation** » ? une nouvelle forme politique pour assurer un véritable service public d'éducation ?

At.N°5 : **L'éducation tout au long de la vie** : un enjeu pour la démocratie participative ? pour l'émancipation des citoyens ?

+

At. N°6 : *thème ouvert en fonction des témoignages proposés*

3 – Réduire les inégalités et les discriminations en éducation : assurer la réussite de tous, valoriser toutes les compétences, démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur.

Jeudi après-midi
12 octobre 2006

Thèmes des ateliers envisagés :

At.N°1 : **Conventions ZEP – Grandes écoles** : quelle dynamique dans le lycée ? quels effets pour la réussite de tous les élèves ? ?

At.N°2 : **Faire face aux inégalités réelles en matière d'éducation** : l'engagement des collectivités contre la « fracture numérique », la « fracture culturelle », quel rôle pour les associations ?

At.N°3 : **Inégalités territoriales, identités urbaines et accès à l'enseignement supérieur** : démocratiser l'accès à l'université ? l'utopie de l'égalité des chances ?

At.N°4 : **Les dispositifs de prévention** : impact positifs en matière éducative, sociale et culturelle ? développer la médiation ?

At.N°5 : **La prise en compte des « savoirs sociaux » de l'élève** : une « discipline » nouvelle à intégrer au cursus de formation à l'école ? valoriser toutes les compétences ?

+

At. N°6 : thème ouvert en fonction des témoignages proposés

Les commentaires et les questions ci-dessous visent à vous permettre de vous assurer que votre témoignage illustre cette interrogation, voire tente d'y répondre.

Acteurs du champ éducatif, vos actions visent aussi à lutter contre les inégalités de scolarisation et de socialisation : accompagnement à la scolarité, prise en compte du rythme de l'enfant, développement des pratiques artistiques à l'école, accès aux activités sportives, culturelles... en sont des exemples.

Réduire les **inégalités sociales et culturelles** par l'éducation participe d'une ambition partagée qui nourrit le discours politique et institutionnel. Vous savez traduire, quotidiennement, un discours volontariste en actes. Mais, selon vous, l'application de la loi est-elle univoque ? Comment les responsables éducatifs que vous êtes interprètent-ils ou adaptent-ils une loi (sans pour autant en trahir l'esprit) à la réalité sociologique et culturelle du territoire dans **une conception plus équitable qu'égalitariste du service public** et de ses missions ?

Cultures urbaines nouvelles, valeurs et repères sociaux en évolution, réalité de l'exclusion, difficultés pour une partie de la jeunesse d'accéder à l'enseignement supérieur... autant d'éléments significatifs des territoires *sensibles* que le politique ne parvient pas toujours à aborder sereinement en dehors des discours. Absence de vision politique à long terme et exclusion à grande échelle d'une partie de la jeunesse relèvent-elles de l'impasse structurelle, intellectuelle ? quelles réalisations permettent d'agir sur ces constats ?

De plus, pensez-vous que la notion de "patrimoine éducatif commun" devrait conduire les acteurs à **mutualiser leurs compétences et leurs moyens** au sein d'un "cercle démocratique" fonctionnant sur le concept de "responsabilités partagées et de pilotage concerté" ?

Si tel était le cas, l'Etat impulserait et régulerait. Les collectivités opérationnaliseraient le projet politique en s'appuyant sur la Charte des villes éducatrices. Le monde associatif, adossé aux valeurs, aux compétences et aux orientations des mouvements laïques d'éducation populaire, assurerait la mise en œuvre du projet, sa cohérence et sa transversalité. Qu'en pensez-vous ? Avez-vous connaissance d'actions illustrant cette **"répartition vertueuse"** gage d'un pilotage concerté dans une démocratie participative ?

Vos expériences et **vos témoignages viendront éclairer** notre questionnaire par le biais d'une approche qualitative et quantitative de vos engagements, qu'ils aient abouti ou non.